

DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE L'INTRODUCTION DE VOTRE DEMANDE DE PRÊT LOGEMENT

Vous souhaitez construire ou rénover ?

Préparez vos principales pièces justificatives pour votre projet de bien immobilier, en fonction de votre investissement



- Pièce d'identité du ou des demandeurs et, le cas échéant, acte de mariage ou certificat de partenariat 
- Preuves de revenus des 3 derniers mois (fiches de salaire, pension, loyer(s) perçu(s), autres revenus) 
- Relevés de comptes récents (s'ils ne sont pas ouverts en nos livres : fonds propres et engagements) 
- Détails des prêts existants 
- Compromis de vente signé par les parties 
- Plans et devis relatifs à la nouvelle construction / aux travaux de rénovation 
- Photos de l'intérieur et de l'extérieur du bien (uniquement en cas d'achat / rénovation d'un bien existant) 
- Dernière déclaration pour l'impôt sur le revenu avec annexes 
- Plan cadastral 
- Titre(s) de propriété 

